

Un instrument de réduction des volumes maintenant !

Le Conseil des ministres doit faire avancer le PRM au niveau européen

(Bruxelles, 14 mars 2016) Les ministres de l'agriculture de l'UE sont réunis aujourd'hui à Bruxelles afin de débattre des mesures à prendre pour le secteur du lait. Il est grand temps d'adopter enfin des instruments efficaces. Depuis des mois, l'Observatoire européen du Marché du Lait (OML) de l'Union européenne constate une chute des prix en raison d'une hausse des volumes produits sur le marché du lait. La tendance ne s'est pas non plus stabilisée en 2016. Les éleveurs laitiers d'Europe sont dos au mur.

Les ministres de l'agriculture sont unanimes à dire qu'il faut faire quelque chose pour le marché du lait et ont avancé des propositions en ce sens avant la réunion. Là où les avis divergent considérablement, c'est sur la forme que doivent prendre ces futurs instruments.

Malgré tous les signaux d'alarme, certains pays persistent à surfer sur la vague de la libéralisation. Il est toutefois perceptible que de nombreux pays ont compris que seul un équilibre entre l'offre et la demande peut garantir des prix stables pour les agriculteurs. M. Le Foll, le ministre français, a proposé un modèle de réduction des volumes au moyen d'une renonciation volontaire aux livraisons. À l'heure actuelle, les mesures de régulation des volumes sont soutenues par de nombreux pays.

Nous avons besoin d'une gestion des volumes pour le marché du lait ! Les mouvements de protestation des dernières semaines et des derniers mois montrent clairement à quel point la situation des agriculteurs est désespérée. L'exemple de la laiterie néerlandaise FrieslandCampina a prouvé que la réduction des volumes grâce à un système de bonus est possible techniquement et réalisable à court terme. Il faut toutefois dire clairement que la priorité va ici aux intérêts d'une seule laiterie et que l'impact se limite au niveau régional.

Un cadre légal doit être mis en œuvre au niveau européen afin de permettre au marché européen du lait de se rétablir durablement. Son application doit relever des institutions européennes et ne doit pas être déléguée au niveau des laiteries. C'est la seule façon de s'assurer que l'instrument de règlement de la crise sera mis en œuvre dans l'intérêt du marché européen.

La renonciation aux livraisons ne pourra apporter les effets escomptés que si l'on plafonne simultanément les livraisons de lait au niveau européen, ainsi que le système de bonus/malus du Programme de responsabilisation face au marché de l'EMB le prévoit.

Nous appelons les décideurs européens – en particulier la Commission et les ministres de l'agriculture des États membres – à établir cet instrument de règlement de crise pour la gestion des volumes.

Contacts :

Président de l'EMB, Romuald Schaber (DE) : +49 (0)160 352 4703
Service de presse de l'EMB, Regina Reiterer (DE, EN, FR) : +32 (2)808 1935